

Serris, le 12 novembre 2020



Madame, Monsieur,

Dans le contexte sanitaire actuel, très contraint, nous ne pouvons organiser la traditionnelle cérémonie de remise des diplômes pour la session 2020.

Vous devez venir retirer votre diplôme entre le mardi 17 novembre et le vendredi 20 novembre 2020 selon les créneaux ci-dessous :

35, cours du Danube

77700 SERRIS

☎ 01.64.63.06.36

☎ 01.64.63.06.35

✉ [ce.0772688d@ac-creteil.fr](mailto:ce.0772688d@ac-creteil.fr)

Mardi 17 novembre 2020 : de 9 h 30 à 16 h 30

Mercredi 18 novembre 2020 : de 9 h 30 à 12 h 00 & de 13 h 30 à 17 h 00

Jeudi 19 novembre 2020 : de 9 h 30 à 16 h 30

Vendredi 20 novembre 2020 : de 9 h 30 à 16 h 30

RNE : 0772688D

<http://www.lycee-edc.com>

<http://www.lycee-edc.hr.fr>

Au-delà de cette date les diplômes seront disponibles auprès de la Maison des Examens, sis 7 rue Ernest Renan à ARCUEIL (94)

Veillez-vous présenter muni de votre pièce d'identité et d'un stylo.

Si vous ne pouvez être présent ce jour-là, votre diplôme pourra être remis à une tierce personne majeure sur présentation de la procuration remplie (*cf. pièce jointe*), de la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité nationale et de celle du mandataire. (*Attention, aucune photocopie ne sera effectuée par l'établissement*)

Affaire suivie par :  
Mme BOUVIER

Nous tenons à vous féliciter et vous souhaitons une belle poursuite d'études.

La Provisseure,



Port du masque obligatoire, désinfection des mains dès l'entrée dans l'établissement et distanciation physique.

A....., le .....

Objet : Procuration - remise des diplômes (session 2020)

Madame la Proviseure,

Je soussigné(e), .....,

domicilié(e) à .....,

né(e) le ....., à .....

donne procuration à .....,

afin de retirer mon diplôme ..... - session 2020

Signature,

**Veillez présenter ce document, accompagné de :**

- \* de la photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève**
- \* de la photocopie recto-verso de votre carte d'identité**